

## *Ottawa*

Room 425, Confederation Building  
Ottawa, Ontario K1A 0A6  
Tel.: 613-995-5822  
Fax.: 613-996-9655



HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRE DES COMMUNES  
CANADA

## *Ottawa*

Pièce 425, Édifice de la Confédération  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
Tél. : 613-995-5822  
Télec. : 613-996-9655

## *Constituency*

2900 Highway 2, Suite 201  
Fall River, Nova Scotia B2T 1W4  
Tel.: 902-861-2311  
Fax.: 902-861-4620

## *Darrell Samson*

Member of Parliament / Député  
Sackville — Preston — Chezzetcook

## *Circonscription*

2900, autoroute 2, suite 201  
Fall River (Nouvelle-Écosse) B2T 1W4  
Tél. : 902-861-2311  
Télec. : 902-861-4620

### **Assemblée générale sur la réforme électorale**

#### Vote alternatif ou préférentiel

- Des personnes estimaient que ce mode de scrutin contribuerait à écarter le candidat choisi en premier par certains électeurs, ce qui occasionnerait donc une démobilisation des électeurs qui estiment déjà que leur vote ne compte pas dans le mode de scrutin actuel.
- D'après nos électeurs, ce mode de scrutin présente l'avantage de nécessiter une majorité pour que le candidat soit élu.
- À leur sens, ce mode de scrutin a l'inconvénient d'écarter le candidat choisi en premier par un électeur.

#### Vote bloqué

- Il s'apparente beaucoup au mode de scrutin actuel, sauf qu'il demande de voter pour un nombre accru de candidats par région.
- Inconvénient : aucune amélioration par rapport au mode de scrutin actuel.
- Avantage : aucun.
- Nos électeurs sont également d'avis que ce mode de scrutin serait pire que celui dont nous disposons actuellement.

#### Scrutin proportionnel à liste bloquée

- Ce mode de scrutin ne privilégie pas l'inclusion.
- Nos électeurs n'aiment pas le mode de sélection consenti aux partis politiques.
- Cette option comporterait des retombées défavorables, mais le groupe juge que notre mode de scrutin nécessite un changement.
- D'après le groupe, notre régime démocratique doit faire une place accrue à l'inclusion et tel n'est pas le cas de ce mode de scrutin.
- Laisse le pouvoir aux partis politiques.
- Nos électeurs n'aiment pas la mesure dans laquelle les partis politiques peuvent sélectionner les candidats.



Darrell.Samson@parl.gc.ca

## *Ottawa*

Room 425, Confederation Building  
Ottawa, Ontario K1A 0A6  
Tel.: 613-995-5822  
Fax.: 613-996-9655



HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRE DES COMMUNES  
CANADA

## *Ottawa*

Pièce 425, Édifice de la Confédération  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
Tél. : 613-995-5822  
Télec. : 613-996-9655

## *Constituency*

2900 Highway 2, Suite 201  
Fall River, Nova Scotia B2T 1W4  
Tel.: 902-861-2311  
Fax.: 902-861-4620

## *Darrell Samson*

Member of Parliament / Député  
Sackville — Preston — Chezzetcook

## *Circonscription*

2900, autoroute 2, suite 201  
Fall River (Nouvelle-Écosse) B2T 1W4  
Tél. : 902-861-2311  
Télec. : 902-861-4620

- Le vote des électeurs n'est pas véritablement reflété par les candidats.
- Ce mode de scrutin ne présente aucun avantage.

### Scrutin proportionnel à liste ouverte

- Il ne tient pas compte de la géographie.
- Davantage de gouvernements minoritaires. Ce peut être un avantage ou un inconvénient : moins de projets de loi sont adoptés par un gouvernement minoritaire, mais l'augmentation des débats nous permet de réfléchir véritablement aux décisions que nous prenons.
- Il y aurait beaucoup plus d'élections en contexte de gouvernement minoritaire.
- Si ce mode de scrutin était mis en œuvre, nos électeurs aimeraient néanmoins que le mandat des élus soit d'une durée de quatre ans.

### Scrutin à vote unique transférable

- Nos électeurs sont d'avis que ce mode de scrutin n'incarne pas les valeurs de la démocratie et du processus démocratique auxquelles ils sont attachés et, selon eux, les partis politiques exerceraient un contrôle accru.
- D'après nos électeurs, ce mode de scrutin exige néanmoins que le candidat obtienne une majorité de voix pour être élu, ce qui est une bonne chose.

### Scrutin à vote unique non transférable

- Impossible de voter pour le candidat voulu.
- Aucune représentation régionale.
- Occasionne des divisions dans la collectivité si tous les élus ne s'entendent pas.
- Nos valeurs politiques ne seraient pas représentées.
- Les partis politiques fédéraux exerceraient un contrôle accru sur l'ensemble des régions.
- Le mode de scrutin aurait pour effet de détruire la démocratie.
- La représentation et la responsabilisation des électeurs s'en trouveraient amoindries.
- Davantage coûteux.
- Un gouvernement aux pouvoirs accrus.
- Des circonscriptions élargies.



Darrell.Samson@parl.gc.ca

## *Ottawa*

Room 425, Confederation Building  
Ottawa, Ontario K1A 0A6  
Tel.: 613-995-5822  
Fax.: 613-996-9655



HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRE DES COMMUNES  
CANADA

## *Ottawa*

Pièce 425, Édifice de la Confédération  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
Tél. : 613-995-5822  
Télec. : 613-996-9655

## *Constituency*

2900 Highway 2, Suite 201  
Fall River, Nova Scotia B2T 1W4  
Tel.: 902-861-2311  
Fax.: 902-861-4620

## *Darrell Samson*

Member of Parliament / Député  
Sackville — Preston — Chezzetcook

## *Circonscription*

2900, autoroute 2, suite 201  
Fall River (Nouvelle-Écosse) B2T 1W4  
Tél. : 902-861-2311  
Télec. : 902-861-4620

### Scrutin majoritaire uninominal à un tour

- Votes perdus.
- Aucune représentation des votes exprimés.
- Propice à un faible nombre de partis politiques.
- Homogénéité de l'opinion.
- Apathie des électeurs, il n'en résulte aucun incitatif à voter.
- Partis politiques trop forts.
- Le vote soumis à la discipline de parti veut dire ni représentation ni indépendance de la pensée.
- Les députés à la Chambre des communes n'ont pas leur mot à dire.
- Selon certaines personnes, nous aurions dû tenir un référendum.
- La surreprésentation des régions dans ce mode de scrutin n'est pas une bonne chose.
- Caractère représentatif, responsabilisation du député à l'égard de ses électeurs.
- Instabilité du gouvernement.
- Vainqueur incontestable.
- Simple et facile à comprendre pour tout le monde.
- Possibilité accrue d'un gouvernement majoritaire.
- Pas de résultats proportionnels.
- Ce mode de scrutin crée d'énormes revirements politiques dans le monde extérieur.

### Majorité d'un mode de scrutin mixte

- Les électeurs estiment que ce mode de scrutin pourrait se révéler simple, et ils aiment l'amélioration apportée par rapport au scrutin majoritaire uninominal à un tour.
- Ils n'aiment pas le contrôle exercé par les partis politiques sur les listes et le fait que ce mode de scrutin ne soit pas proportionnel.
- Une majorité moindre aurait pour effet d'augmenter les débats et de témoigner des valeurs canadiennes.



Darrell.Samson@parl.gc.ca

## *Ottawa*

Room 425, Confederation Building  
Ottawa, Ontario K1A 0A6  
Tel.: 613-995-5822  
Fax.: 613-996-9655



HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRE DES COMMUNES  
CANADA

## *Ottawa*

Pièce 425, Édifice de la Confédération  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
Tél. : 613-995-5822  
Télééc. : 613-996-9655

## *Constituency*

2900 Highway 2, Suite 201  
Fall River, Nova Scotia B2T 1W4  
Tel.: 902-861-2311  
Fax.: 902-861-4620

## *Darrell Samson*

Member of Parliament / Député  
Sackville — Preston — Chezzetcook

## *Circonscription*

2900, autoroute 2, suite 201  
Fall River (Nouvelle-Écosse) B2T 1W4  
Tél. : 902-861-2311  
Télééc. : 902-861-4620

### Scrutin proportion mixte

- Oui, c'est le meilleur des modes de scrutin proposés.
- La représentation géographique suscite quelques préoccupations.
- Hausse de la mobilisation des électeurs.
- Avantages :
  - Élimination du vote stratégique.
  - Les électeurs peuvent voter pour le candidat de leur choix de même que le parti politique de leur choix.
  - Un reflet amélioré de l'électorat.
  - Moins de gouvernements majoritaires.
  - Deux choix qui sont moins compliqués.
  - Les lois donnent une représentation améliorée des valeurs canadiennes.
  - L'élargissement des circonscriptions électorales peut accroître la responsabilisation.
  - Diversité accrue.
  - Pas de votes perdus.
- Inconvénients :
  - L'élargissement des circonscriptions électorales risque d'abaisser la responsabilisation.
  - Ce mode de scrutin risque d'occasionner l'abrogation des 4 sièges garantis à l'Île-du-Prince-Édouard par la Constitution (mais ce pourrait également être un avantage si l'Île-du-Prince-Édouard obtenait un nombre accru de sièges).

### Scrutin à deux tours

- Inconvénients :
  - Plus coûteux.
  - Deux dates d'élection.
  - Nuit à la diversité des votes des partis politiques.
  - Ne favorise essentiellement que deux partis politiques dominants.
  - Les candidats doivent être au sein d'un parti politique.
  - Les voix indépendantes sont perdues.
  - Des candidats sont écartés.
  - Faible diversité de la pensée.
  - Nuit à l'exercice du droit de vote (les électeurs doivent aller aux urnes deux fois).
- Avantages :
  - Des candidats sont écartés.



Darrell.Samson@parl.gc.ca

## *Ottawa*

Room 425, Confederation Building  
Ottawa, Ontario K1A 0A6  
Tel.: 613-995-5822  
Fax.: 613-996-9655



HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRE DES COMMUNES  
CANADA

## *Ottawa*

Pièce 425, Édifice de la Confédération  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
Tél. : 613-995-5822  
Télééc. : 613-996-9655

## *Constituency*

2900 Highway 2, Suite 201  
Fall River, Nova Scotia B2T 1W4  
Tel.: 902-861-2311  
Fax.: 902-861-4620

## *Darrell Samson*

Member of Parliament / Député  
Sackville — Preston — Chezzetcook

## *Circonscription*

2900, autoroute 2, suite 201  
Fall River (Nouvelle-Écosse) B2T 1W4  
Tél. : 902-861-2311  
Télééc. : 902-861-4620

- Peut contribuer à un taux de participation accru des électeurs.
- Se traduit par le bipartisme.

### Vote obligatoire

- Sur 32 personnes, 15 étaient d'avis que voter devrait être obligatoire.
- Certains croient que nous aurions besoin d'une telle mesure incitative.
- D'autres estiment que le gouvernement ne devrait pas rendre le vote obligatoire. À leur sens, l'exercice du droit de vote constitue un privilège; or, ce ne serait plus un privilège si voter devenait obligatoire.
- Certaines personnes croient que nous devrions rendre le vote obligatoire puisque de cette façon, l'électorat donne au gouvernement le mandat de légitimer les décisions en son nom.

### Vote en ligne

- Sur 32 personnes, 17 jugent que le vote en ligne devrait être proposé.
- Certaines personnes souscrivent à cette idée, car l'exercice du droit de vote deviendrait davantage pratique et accessible.
- D'autres personnes ont l'impression que le vote en ligne ne serait pas sécurisé (pirates) et elles s'inquiètent donc de la mesure dans laquelle il risque d'être truqué. Par conséquent, elles n'en veulent pas.
- Il est temps de promouvoir le vote en ligne, en cette ère technologique.
- Certains de nos électeurs s'estimaient trop vieux pour savoir si le vote en ligne serait avantageux pour eux.

### Abaissement de l'âge requis pour voter

- Sur 33 personnes, 6 estiment que cette mesure devrait être proposée.
- Certaines personnes affirment qu'il faudrait bel et bien proposer cette mesure parce qu'elle augmenterait le taux de participation des électeurs.
- D'autres prétendent qu'il faudrait abaisser à 16 ans l'âge requis pour voter : si la loi autorise une personne de 16 ans à conduire une voiture, cette même personne devrait avoir le droit de se prononcer en ce qui touche les représentants du gouvernement.



Darrell.Samson@parl.gc.ca

## Ottawa

Room 425, Confederation Building  
Ottawa, Ontario K1A 0A6  
Tel.: 613-995-5822  
Fax.: 613-996-9655



HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRE DES COMMUNES  
CANADA

## Ottawa

Pièce 425, Édifice de la Confédération  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
Tél. : 613-995-5822  
Télééc. : 613-996-9655

## Constituency

2900 Highway 2, Suite 201  
Fall River, Nova Scotia B2T 1W4  
Tel.: 902-861-2311  
Fax.: 902-861-4620

## Darrell Samson

Member of Parliament / Député  
Sackville — Preston — Chezzetcook

## Circonscription

2900, autoroute 2, suite 201  
Fall River (Nouvelle-Écosse) B2T 1W4  
Tél. : 902-861-2311  
Télééc. : 902-861-4620

- Certaines personnes jugent qu'on sous-estime souvent l'épanouissement des 16-18 ans et leur point de vue sur notre gouvernement.
- D'autres sont en désaccord parce que les 18-25 ans n'exercent pas systématiquement leur droit de vote. Imprimer un nombre accru de bulletins de vote pour des électeurs qui n'exercent pas ce droit occasionnerait un gaspillage de fonds publics.
- En outre, d'autres sont d'avis que la sagesse s'acquiert avec l'âge et, à leur sens, les enfants ne devraient pas participer à l'épanouissement du pays pendant qu'ils en sont encore à s'épanouir eux-mêmes.
- Des personnes estiment qu'il vaut toujours mieux favoriser l'expérience et que l'abaissement de l'âge requis pour voter permettrait à des adolescents trop jeunes et inexpérimentés de former le gouvernement.
- Si le nombre d'électeurs adolescents surpassait celui des électeurs adultes, le représentant du gouvernement qui remporterait l'élection risquerait de manquer d'expérience.
- D'autres sont en désaccord : à leur sens, une personne de 18 ans demeure trop jeune pour exercer son droit de vote parce que son cerveau n'a pas alors atteint son plein développement.
- D'autres croient que c'est à 21 ans qu'une personne commence à établir des liens de cause à effet.

### Autres commentaires

- Certaines personnes jugent que les gouvernements de coalition seraient bénéfiques à notre régime démocratique, parce qu'ils seraient propices à la tenue de débats et permettraient de dépolitiser l'exercice du droit de vote.
- Des personnes jugent que les gouvernements de coalition sont plus stables.
- Certaines personnes souhaitent que les modes de scrutin fassent chacun l'objet d'une formation accrue.
- On souhaite obtenir davantage de rétroaction sur le processus d'évaluation, une fois toutes les consultations menées à bien.
- Certaines personnes aimeraient obtenir davantage de rétroaction sur le mode de fonctionnement des pays ayant recours à ces modes de scrutin ainsi que les types de problèmes ou d'avantages qui en résultent.
- Certaines personnes ont voulu savoir si on continuait de proposer le scrutin majoritaire uninominal à un tour.
- Quelqu'un a affirmé ce qui suit : « Le Canada est l'un des meilleurs pays du monde, sinon le meilleur. D'après moi, la principale raison de cet état de choses tient au bon



Darrell.Samson@parl.gc.ca

## *Ottawa*

Room 425, Confederation Building  
Ottawa, Ontario K1A 0A6  
Tel.: 613-995-5822  
Fax.: 613-996-9655



HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRE DES COMMUNES  
CANADA

## *Ottawa*

Pièce 425, Édifice de la Confédération  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
Tél. : 613-995-5822  
Télééc. : 613-996-9655

## *Constituency*

2900 Highway 2, Suite 201  
Fall River, Nova Scotia B2T 1W4  
Tel.: 902-861-2311  
Fax.: 902-861-4620

## *Darrell Samson*

Member of Parliament / Député  
Sackville — Preston — Chezzetcook

## *Circonscription*

2900, autoroute 2, suite 201  
Fall River (Nouvelle-Écosse) B2T 1W4  
Tél. : 902-861-2311  
Télééc. : 902-861-4620

fonctionnement de notre mode de scrutin. Celui-ci fonctionne bien depuis 150 ans. J'ai 78 ans, et j'ai vu de nombreux pays sombrer dans la dictature en raison d'un changement à leur mode de scrutin, et un tel changement s'est déroulé en contexte de gouvernement majoritaire. S'il était nécessaire d'apporter quelque changement que ce soit à notre mode de scrutin, il faudrait d'abord tenir un référendum » [TRADUCTION].

- Un autre participant a déclaré ce qui suit : « Quels sont les droits que les résidents permanents pourraient obtenir en ce qui touche l'exercice du droit de vote? Je suis résident permanent et je ne peux toujours pas devenir citoyen canadien pour diverses raisons, mais je suis au pays depuis plus de 14 ans et je verse les mêmes impôts que les autres Canadiens. Quel que soit le nouveau mode de scrutin, j'espère que des modifications seront apportées afin que les résidents permanents puissent également exercer leur droit de vote » [TRADUCTION].



Darrell.Samson@parl.gc.ca

## Ottawa

Room 425, Confederation Building  
Ottawa, Ontario K1A 0A6  
Tel.: 613-995-5822  
Fax.: 613-996-9655



HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRE DES COMMUNES  
CANADA

## Ottawa

Pièce 425, Édifice de la Confédération  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
Tél. : 613-995-5822  
Télec. : 613-996-9655

## Constituency

2900 Highway 2, Suite 201  
Fall River, Nova Scotia B2T 1W4  
Tel.: 902-861-2311  
Fax.: 902-861-4620

## Darrell Samson

Member of Parliament / Député  
Sackville — Preston — Chezzetcook

## Circonscription

2900, autoroute 2, suite 201  
Fall River (Nouvelle-Écosse) B2T 1W4  
Tél. : 902-861-2311  
Télec. : 902-861-4620

### Assemblée générale sur la réforme électorale

#### Vote relatif aux modes de scrutin

##### Votes de premier choix

Vote alternatif	Vote bloqué	À liste fermée	Majoritaire uninominal à un tour	Majorité d'un mode de scrutin mixte	Scrutin proportionnel mixte	À liste ouverte	À vote unique non transférable	À vote unique transférable	À deux tours
2	0	1	13	1	13	0	0	2	0

Sur les bulletins de vote que nous avons créés et remis à chaque participant de notre assemblée générale, les deux modes de scrutin ayant obtenu le nombre de votes le plus élevé étaient le scrutin proportionnel mixte et le scrutin majoritaire uninominal à un tour. Ceux-ci étaient suivis du vote alternatif et du scrutin à vote unique transférable (ayant chacun 2 votes), puis du scrutin proportionnel à liste fermée et de la majorité du mode de scrutin mixte (ayant chacun 1 vote). Aucun des autres modes de scrutin n'a constitué le premier choix de nos participants.

##### Votes de deuxième choix

Vote alternatif	Vote bloqué	À liste fermée	Majoritaire uninominal à un tour	Majorité d'un mode de scrutin mixte	Scrutin proportionnel mixte	À liste ouverte	À vote unique non transférable	À vote unique transférable	À deux tours
3	0	2	1	6	1	5	2	4	2

Fait important à souligner, tous les participants n'ont pas nécessairement exercé un vote de deuxième choix. En effet, parmi les 32 participants, seuls 26 l'ont fait. En ce qui touche le deuxième choix, la majorité du mode de scrutin mixte a obtenu le plus grand nombre de votes, à savoir 6.



Darrell.Samson@parl.gc.ca



## Ottawa

Room 425, Confederation Building  
Ottawa, Ontario K1A 0A6  
Tel.: 613-995-5822  
Fax.: 613-996-9655



HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRE DES COMMUNES  
CANADA

## Ottawa

Pièce 425, Édifice de la Confédération  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
Tél. : 613-995-5822  
Télééc. : 613-996-9655

## Constituency

2900 Highway 2, Suite 201  
Fall River, Nova Scotia B2T 1W4  
Tel.: 902-861-2311  
Fax.: 902-861-4620

## Darrell Samson

Member of Parliament / Député  
Sackville — Preston — Chezzetcook

## Circonscription

2900, autoroute 2, suite 201  
Fall River (Nouvelle-Écosse) B2T 1W4  
Tél. : 902-861-2311  
Télééc. : 902-861-4620

### Votes de troisième choix

Vote alternatif	Vote bloqué	À liste fermée	Majoritaire uninominal à un tour	Majorité d'un mode de scrutin mixte	Scrutin proportionnel mixte	À liste ouverte	À vote unique non transférable	À vote unique transférable	À deux tours
1	0	1	5	2	0	4	1	1	0

Il importe également de souligner à propos du vote de troisième choix que seulement 15 des 32 participants l'ont exercé. En ce qui concerne le vote de troisième choix, le scrutin majoritaire uninominal à un tour a obtenu le plus grand nombre de votes, à savoir 5.

**Compte tenu des résultats que nous avons obtenus, les gens semblent privilégier en règle générale le mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour et le mode de scrutin proportionnel mixte. Personne n'a opté pour le vote bloqué.**



Darrell.Samson@parl.gc.ca